

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL  
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE  
SEANCE DU 22 MARS 2021**

**Délibération n° :**

DL 20/2021

**Objet :**

Création d'un emploi permanent statutaire ou contractuel – Assistant de Cabinet

L'an deux mil vingt et un,

Le lundi 22 mars 2021,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- Mme BEAN (titulaire – CPS)
- Mme BERCHON (titulaire CPS)
- Mme BERT (titulaire – CPS)
- M. BERTIAUX (titulaire – CPS) (présent du point 2 au 10)
- M. BLIN (titulaire – CPS)
- M. CAHAREL (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire – CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire – CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire – CPS)
- M. DELAGNEAU (titulaire – CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire – CPS)
- Mme GELOT (titulaire – CPS)
- M. GILBON (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- M. MAJEUX (titulaire – CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire – CCHVC)
- Mme PERIS (titulaire - CCHVC)
- M. QUEANT (suppléant – CPS)
- M. SAUSSOL (titulaire – CPS) (présent du point 2 au 10)
- M. TRICKOVSKI (titulaire – CPS)
- Mme VALOT (titulaire – CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire – CPS)

**Avaient donné pouvoir :**

M. CAMBON (titulaire – CPS) a donné pouvoir à M. TRICKOVSKI (titulaire – CPS) ; M. GARSUAULT (titulaire – CPS) a donné pouvoir à M. CAUCHETIER (titulaire – CPS) ; Mme MAIMOUN (titulaire – CPS) a donné pouvoir à Monsieur CORDIER (titulaire – CPS)

**Absents excusés :**

M. AMBROISE (titulaire – CPS) ; M. BAY (titulaire – CCHVC) ; M. BERVEILLER (titulaire – CPS) ; M. DIDIN (titulaire – CPS) ; M. DOBIGNY (titulaire – CPS) ; Mme DUMAS (titulaire – CPS) ; Mme HAMON (titulaire – CPS) ; Mme HERY LE PALLEC (titulaire – CCHVC) ; M. LANGLOIS (titulaire – CPS) ; M. LARDIERE (titulaire – CPS) ; M. LECLERC (titulaire – CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire – CPS) ; M. PROUST (titulaire – CPS) ; M. TRAMONI (titulaire – CPS)

**DATE DE  
CONVOCAATION**

Le 16/03/2021

**Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.**

**Monsieur Dominique FONTENAILLE est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.**

EN EXERCICE : 41  
PRESENTS : 25  
VOTANTS : 28

## **Délibération n°DL20/2021**

### **Création d'un emploi permanent statutaire ou contractuel assistant de Cabinet**

#### ***Le comité syndical,***

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34 et 3-3-2°,

**Vu** le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir des emplois permanents de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels,

**Vu** la délibération portant sur l'adoption du tableau des effectifs des emplois permanents,

**Considérant**, qu'il convient de créer un emploi permanent afin de permettre le recrutement d'un assistant de cabinet et que celui-ci peut être assuré par un agent du cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux ou des adjoints administratifs.

**Après en avoir délibéré, avec 25 voix pour, 2 voix contre (Messieurs Bertiaux et Saussol), 1 abstention (Monsieur Gilbon),**

**Approuve** la création d'un poste d'assistant de cabinet à temps complet,

**Approuve** la définition des missions et compétences nécessaires à cet emploi pour occuper les missions d'assistant de cabinet du Président,

**Autorise** le principe de recours à un agent, fonctionnaire ou le cas échéant contractuel, disposant impérativement de l'expérience et de l'expertise nécessaires à la bonne conduite des missions en raison des spécificités des domaines de compétences du SIOM,

**Dit** que la rémunération de l'agent La rémunération sera calculée au regard de l'expérience professionnelle par référence à la grille indiciaire du grade :

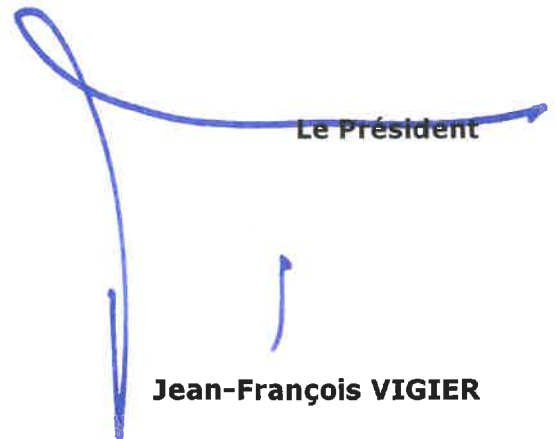
- de rédacteur territorial entre le 1<sup>er</sup> et le 13<sup>ème</sup> échelon, à savoir entre :
  - L'indice brut 372 majoré 343- minimum soit le 1<sup>er</sup> échelon,
  - L'indice brut 597 majoré 503 - maximum du 13<sup>ème</sup> échelon, du grade du recrutement,
- d'adjoint administratif entre le 1<sup>er</sup> et le 12<sup>ème</sup> échelon, à savoir entre :
  - L'indice brut 354 et majoré 330- minimum soit le 1<sup>er</sup> échelon,
  - L'indice brut 432 et majoré 382- minimum soit le 12<sup>ème</sup> échelon, du grade du recrutement.

**Précise** que les indices afférents à ces grades sont susceptibles d'être modifiés selon l'évolution de la réglementation en vigueur, l'agent recruté percevra le régime indemnitaire en vigueur pour les agents titulaires et contractuels de ce grade,

**Dit que** l'agent recruté percevra le régime indemnitaire en vigueur pour les agents titulaires et contractuels de ce grade et que l'accomplissement d'heures supplémentaires pourra donner lieu au versement d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) selon la réglementation applicable aux fonctionnaires stagiaires et titulaires et agents contractuels des catégories B et C.

**Dit** que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Fait à Villejust,  
Pour extrait conforme



Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : ~ 1 AVR. 2021  
Affichée le : ~ 1 AVR. 2021

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

### Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL20_2021
Date de la décision:	2021-03-22 00:00:00+01
Objet:	Création d'un emploi permanent statutaire ou contractuel - Assistant de Cabinet
Classification matières/sous-matières:	4.1
Identifiant unique:	091-200062321-20210322-DL20_2021-DE

### Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 091-200062321-20210322-DL20_2021-DE-1-1_0.xml	text/xml	1027
<i>nom original:</i> dl20.pdf	application/pdf	147251
<i>nom de métier:</i> 99_DE-091-200062321-20210322-DL20_2021-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	147251
<i>nom original:</i> Note présentation DL 20.pdf	application/pdf	105873
<i>nom de métier:</i> 21_RP-091-200062321-20210322-DL20_2021-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	105873

### Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	1 avril 2021 à 11h01min55s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 avril 2021 à 11h05min08s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	1 avril 2021 à 11h05min21s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	1 avril 2021 à 11h12min26s	Recu par le MIAT le 2021-04-01